

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aether

N° d'article

15060000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1	H224
Acute Tox. 4	H302
STOT SE 3	H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence ***

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

P304+P340	protection des yeux/du visage. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Oxyde de diéthyle

Informations complémentaires

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Composants dangereux ***

Oxyde de diéthyle

No. CAS	60-29-7	
No. EINECS	200-467-2	
Numéro d'enregistrement	01-2119535785-29-XXXX	
Concentration	>= 66	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Flam. Liq. 1	H224	
Acute Tox. 4	H302	
STOT SE 3	H336	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de muqueuse, Nausées, Engourdissement, État d'ivresse, Narcose, détresse respiratoire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ce peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs. Vapeurs plus lourdes que l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. écarter personnes sans défense. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ne pas inhale les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Veiller à une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter la formation d'aérosol. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Eviter inhale poussières/ brumes/ vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosif. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Utiliser des récipients en acier fin. Utiliser des récipients en aluminium. Matériau non approprié: matière plastique, caoutchouc. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Stocker loin des sources d'ignition et chaleur.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes). Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Oxyde de diéthyle

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	1200 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	1200 mg/m ³

Etablie le: 2017; Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive. Ne pas inhale les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

Protection des mains

Gants

Le type-les gants Gants (multicouche) - PE/EVAL/PE (PE=Polyethylene, EVAL=Ethylene-vinyl-alcohol-copolymer)

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Non adapté: gants en caoutchouc

Non adapté: gants en PVC

Non adaptés

caoutchouc nitril - NBR

fluorure de caoutchouc - FKM

butylique caoutchouc - Butyl

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide
Couleur incolore
Odeur douçâtre

valeur pH
 Remarque Non applicable

Point de fusion

Valeur	-116.3	°C
--------	--------	----

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	35	°C
--------	----	----

Point d'éclair

Valeur	-40	°C
--------	-----	----

inflammabilité (solide, gaz)

Inflammable.

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure	1.7	%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	36	%(V)

Pression de vapeur

Valeur	587		hPa
température	20	°C	

Densité de vapeur

Valeur	1.9	
température	20	°C

Densité

Valeur	0.71		g/cm ³
température	20	°C	

Hydrosolubilité

Valeur	69		g/l
température	20	°C	

Température d'inflammabilité

Valeur	170	°C
--------	-----	----

Viscosité

dynamique

Valeur	0.23		mPa.s
température	20	°C	

9.2. Autres informations

Autres données

La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes).

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Flammes. Etincelles. Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

10.5. Matières incompatibles

Réaction violente avec l'air et les agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables, Peroxydes

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	200	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Oxyde de diéthyle

Espèces	rat				
CL 50	200	à	2000	mg/kg	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Oxyde de diéthyle

Espèces	rat				
CL 50	> 20				mg/l
Durée d'exposition	4	h			

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	légèrement irritant				
Remarque	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.				

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

sensibilisation

Remarque	Aucune effet de sensibilisation connu.
----------	--

Sensibilisation (Composants)

Oxyde de diéthyle

Espèces	cobaye				
évaluation	non sensibilisant				

Mutagénicité

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Cancérogénicité

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Expériences issues de la pratique

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse. L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	2840	mg/l	
Durée d'exposition	48 h		
Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	2600	mg/l	
Durée d'exposition	96 h		

Toxicité pour les poissons (Composants)

Oxyde de diéthyle

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	> 100	mg/l	
Durée d'exposition	48 h		

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE50	165	mg/l	
Durée d'exposition	24 h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Oxyde de diéthyle

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100	mg/l	
Durée d'exposition	48 h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation	Difficilement biodégradable
------------	-----------------------------

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 7 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 01.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1155	1155	1155
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHER DIÉTHYLIQUE (ÉTHER ÉTHYLIQUE)	DIETHYL ETHER (ETHYL ETHER)	DIETHYL ETHER (ETHYL ETHER)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1
Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 1 Liquide inflammable, Catégorie 1
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.